



République Française
Département de la Moselle

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille Vingt-deux, le trente août à dix-sept heures trente minutes, dûment convoqués le vingt-deux août sont réunis en séance ordinaire, en la salle du Conseil de la Maison Communautaire à Cattenom, les membres constituant le Bureau communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Michel PAQUET, Président de la Communauté de Communes.

Conformément à la délibération n° 14 du Conseil communautaire du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs au Bureau communautaire, prise en application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Etaient présents :

M. Michel PAQUET,
MM. Roland BALCERZAK, Bernard ZENNER, Mme Rachel ZIROVNIK, MM. Benoit STEINMETZ,
Denis BAUR, David ROBINET

Absent avec procuration : Maurice LORENTZ à Michel PAQUET

Absents excusés : Michel HERGAT, Marie-Marthe DUTTA GUPTA, Guy KREMER,

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 7
Nombre de votants : 8

Étaient également présents : Pascal MULLER, D.G.S.T, Antoinette SALERNO, Chef du service institutionnel

Etaient excusés : Olivier HAUDOT, DGS, Manon TURPIN, service communication



14. Objet : Subvention communautaire 2022 au titre des anniversaires - TC Hettange-Grande : Célébration des 40 ans

L'association sportive « TC Hettange-Grande » créée en 1981 aurait voulu fêter ses 40 ans en 2021. Pour des raisons inhérentes au contexte sanitaire du Covid-19, le projet de célébration de l'anniversaire de cette association a dû être reporté à deux reprises.

L'objet du TC Hettange-Grande présidé par Madame Prisca Huet est la pratique du tennis.

Le club a souhaité célébrer son 40^e anniversaire lors de temps festifs et intergénérationnels durant le week-end du 2 et 3 juillet 2022. A cette occasion, l'association a prévu l'organisation de matchs internes, suivis d'un barbecue avec animations pour les plus jeunes sous forme de jeux gonflables le samedi en journée. Un repas dansant avec service traiteur et DJ a clôturé la journée. Le dimanche a été consacré au déroulement d'un tournoi mixte pour les adultes avec différents matchs suivis d'un barbecue avec animations autour du tennis de table.

Le TC Hettange-Grande a adressé sa demande de subvention le 22 avril 2022. Le budget prévisionnel équilibré pour un montant total de 10 300,00 €, intègre le soutien de la CCCE à hauteur de 4 000,00 €.

Compte tenu de la demande formulée et de l'événement présenté dans le dossier, le club pourrait prétendre à une subvention de 2 000,00 € (40 ans x 50 €).

Vu le règlement de mise en application de la politique sportive communautaire, adopté par délibération n° 20 du Conseil communautaire du 5 octobre 2010 et modifié par délibérations n° 15 du Conseil communautaire du 6 décembre 2016 et n° 13 du 3 décembre 2019,

Considérant que le dossier présenté par l'association « TC Hettange-Grande » est relatif à la célébration des anniversaires des clubs du territoire communautaire,

Considérant que la demande de subvention fixée à 50 € par année d'existence est inférieure à 50 % du budget prévisionnel,

Considérant cet exposé,

Après avis favorable de la Commission « Politique Sport » du 29 juin 2022,

Il est demandé au Bureau communautaire :

- d'accorder une subvention de 2 000,00 € à l'association sportive « TC Hettange-Grande » pour la célébration de son 40^e anniversaire,
- d'autoriser le Président ou son représentant à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

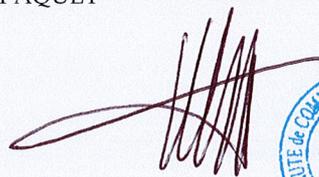
Le Bureau communautaire accepte à l'unanimité ces propositions.

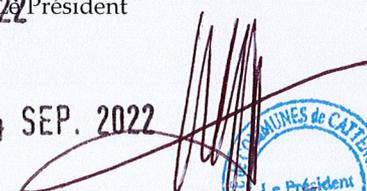
Vote : Pour :	8
Abstention :	0
Contre :	0

Fait à Cattenom, le 31 août 2022

Le Président,

Michel PAQUET



Certifiée exécutoire le : **14 SEP. 2022**  Président

Publiée le : **14 SEP. 2022**

Transmise à la Sous-Préfecture le : **14 SEP. 2022**

